



LA FÊTE DES VOISINS



Une soirée conviviale qui a rassemblé plus de 70 adultes et 25 enfants dans la cour de l'école, mardi 27 mai.

Le temps à été clément et tout le monde avait apporté quelque chose à manger. Après le verre de l'amitié, les convives se sont régalés avec un énorme barbecue et plus de trente desserts ! Vers 23 heures chacun a doucement regagné son domicile en se promettant de recommencer en 2009.



SOMMAIRE

La fête des voisins
 Le syndicat des écoles regroupées
 La bibliothèque
 C.R. du conseil municipal du 29 mai
 Du côté des écoles
 Libre expression
 Rudy aux championnats de France de boxe
 Travaux d'été
 Vente aux enchères
 Premier mariage célébré par M. le maire
 CCAS
 Brocante du 29 juin



La fête à Chézy

les 13 et 14 Septembre

Syndicat des Ecoles Regroupées

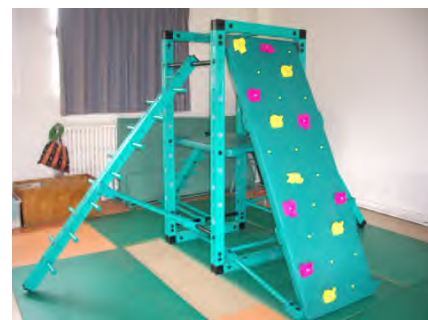
Plusieurs réunions de travail ont rassemblé ces dernières semaines les élus du Syndicat, les enseignants et différents intervenants (inspection, Uccsa) pour travailler sur trois sujets principaux : l'évolution des effectifs dans notre regroupement, l'organisation éventuelle d'un accueil périscolaire, la nécessité de compléter les équipements pédagogiques et informatiques de nos écoles.

Pour la prochaine rentrée, les effectifs seront stables avec 98 élèves répartis dans les 5 classes, soit une moyenne de 20 par classe qui permet un bon suivi des élèves, lesquels continueront à bénéficier du Rased (maîtresse de soutien et psychologue scolaire). Pour les années suivantes, une baisse globale des effectifs est cependant attendue.

Avec l'aide de l'Uccsa, un questionnaire a été élaboré et adressé à toutes les familles avec enfants jusqu'au niveau CM2, afin d'évaluer des besoins précis d'accueil périscolaire et de repas de midi, de plus en plus demandés par des parents qui travaillent souvent loin et ont des difficultés à trouver des solutions pour accueillir leurs enfants. Si les résultats de cette enquête confirment les demandes orales précédentes, un tel accueil, dont les financements (coûts des repas, des personnels, etc...) sont actuellement étudiés par les élus, pourrait être mis en place lors de la prochaine année scolaire. Une réunion de synthèse est prévue le 19 juin à Dammard.

Le souci d'amélioration constante des conditions d'enseignement dans les trois écoles s'est déjà concrétisé fin 2007 par l'acquisition par le SER d'un vidéoprojecteur et d'une structure de mobilité (qui sera complétée de nouveaux éléments au fil des années) pour les sections enfantines et CP de

Dammard, qui les utilisent largement et quotidiennement (coût total : 2.300 Euros), la commune de Dammard ayant également acquis du mobilier pédagogique. Des achats d'ordinateurs, imprimantes et vidéoprojecteur sont engagés pour la rentrée de septembre (environ 3.000 Euros), surtout pour mieux équiper les classes des « grands » de Chézy, la classe de Monnes disposant déjà d'équipements suffisants et plus récents.



BIBLIOTHÈQUE

Les vacances approchent ! Mais la bibliothèque restera ouverte en juillet et août et sera aussi accessible au Centre de loisirs.

Que le ciel d'été soit bleu ou parfois un peu gris, rien n'empêchera de lire ! Et le choix est vaste sur nos rayons, particulièrement pour les plus jeunes, ce dont ils ne se privent d'ailleurs pas : certains profitent des permanences et du temps scolaire pour emprunter 8 à 10 livres par semaine ! (hein, Antoine, Clément(s), Amélie(s), et les autres !...) . Du choix aussi pour les ados et les adultes en romans, BD, policiers, docs (tourisme, cuisine, bricolage, santé, sports, magazines, ...) ce dont ils se privent !...

Parmi les magazines mensuels auxquels nous sommes abonnés : **Le petit Léonard** et **DADA** : revues marrantes pour connaître les arts, de 7 ans ... à illimité !... , **Science et Vie Junior**, élu meilleur magazine jeunesse 2008, pour les mêmes âges..., **Lire**, avec les actualités littéraires, les écrivains du bac, etc..., **Que Choisir**, pour agir en consommateurs avertis et économes...

N.B. : Pour les demandes à la BDP, la dernière navette du bibliobus passera le 19 juin

HORAIRES D'OUVERTURE

jusque fin juin, horaires habituels: mercredi: 16h à 17h 30
samedi: 15h à 16h

en juillet et août seulement: Jeudi: de 17h à 19h
Samedi: de 15h à 16h

Centre de Loisirs Intercommunal De Neuilly-Saint-Front

Affilié à l'Association Départementale des Francas de l'Aisne



Le Grand Terrain de Jeux



Du 07 juillet au 22 août 2008

(Du lundi au vendredi)

De 09h à 12h et de 13h30 à 17h

Possibilité de restauration le midi

Âges

De 4 à 17 ans

Lieux d'accueil

Neuilly-Saint-Front : Groupe scolaire Marcel ROGER

*Dammard : Ecole primaire

*Gandelu : Salle polyvalente

(* uniquement du 07 juillet au 01 août 2008)

Inscription :

A la mairie ou au Service Enfance Jeunesse de la commune de Neuilly-Saint-Front.
ou

A la mairie de votre lieu de résidence aux heures de permanence.

Contactez Thomas et Karim au 03 23 71 24 90

www.neuilly-saint-front.net

LIBRE EXPRESSION

Cette nouvelle rubrique est ouverte à toutes et à tous n'hésitez pas à vous exprimer en toute liberté dans le respect de la pluralité des lecteurs . A vos plumes ! Le comité de rédaction.

Quand Éole fait jaser dans les chaumières

Profitez donc de l'enquête publique pour confronter les idées, c'est toujours de la diversité des points de vue qu'émergent les projets les plus aboutis. N'ayons pas peur des idées contradictoires, c'est de la contradiction que naît la sagesse des choix si l'on sait écouter l'autre et faire évoluer sa propre façon de percevoir.

Ce projet se décline en deux plans qu'il vaut peut-être mieux séparer pour y voir un peu plus clair :

Le premier est général, nous utilisons de l'énergie électrique et nous savons très bien combien elle coûte à notre environnement : les centrales nucléaires que nous ne savons pas démanteler, les barrages hydroélectriques qui dénaturent les vallées, les pylônes qui transportent cette énergie... Si l'éolien qui nous arrive maintenant transforme également de plus en plus notre paysage, il a ceci de particulier qu'il est quasiment le seul à ce jour à le faire de façon non durable. En effet, la durée de vie du matériel n'est pas très longue et son démantèlement ne laisse pas de trace.

Le deuxième est local : pourquoi chez nous ? Si nous acceptons bien de nous servir de l'électricité, nous préférons qu'elle soit produite chez les autres ! Alors pourquoi un tel projet de moulins à vent sous nos yeux ?

Une opportunité économique sans doute. Et elles se font rares ! Ce projet, s'il voit le jour, sera une manne financière importante pour la commune puisqu'il augmentera les recettes fiscales de près de la moitié de ce qu'elles sont actuellement, ce n'est pas rien !

Cependant, d'autres critères n'ont pas de prix, la tranquillité du village, son caractère rural... aux arguments solides et irréfutables, économiques, viennent s'ajouter des arguments plus subjectifs, des appréciations personnelles qui font que chacun, en définitive se retrouve devant un choix, plutôt pour, plutôt contre, fonction de ses ressentiments mais aussi de sa situation particulière au sein du village. Or, la décision finale n'appartient pas à chacun, c'est une dimension d'intérêt collective qui emportera la décision finale.



Reste à savoir qui prendra cette décision et sur quels critères...

Tout le monde s'accordera pour dire que cette décision sera plus simple à prendre si nous entendons et tenons compte de tous les avis, si un processus s'instaure pour construire ensemble une argumentation acceptée par tous, en un mot, travailler à la construction d'un consensus...

Cette construction passe nécessairement par un questionnement le plus ouvert possible et le classement des éléments de réponse à charge et à

décharge. Si l'enquête publique est prévue dans cet esprit, elle se limite toutefois et malheureusement à l'enregistrement des doléances en laissant le soin à d'autres d'en faire la synthèse. Un débat et une prise de position vraiment collective serait sans doute plus à même de faire pencher la balance du côté de l'intérêt du village, hors des moyens de pression et des lobbies divers. Cela permettrait en outre à chacun d'évoluer, de situer plus précisément son avis sur l'éventail des réponses possibles. Il est dommage qu'une réunion publique n'est pas été organisée dans cet esprit... reste ce journal, commençons un petit

récapitulatif que chacun pourra compléter, voir modifier à sa guise.

Le principal argument en faveur du projet, comme je l'écrivais plus haut, est financier. La première question qui se pose est « avons-nous besoin de cet argent ? ».

Or chacun sais bien, entre autres projets, que dans un avenir très proche, nous allons devoir investir pour créer un réseau d'assainissement et que cela va coûter beaucoup plus que peuvent se permettre les finances de notre commune et celle de ses habitants.

Le principal argument en défaveur du projet est environnemental. Le projet va modifier l'esthétique du paysage et chacun voit cela de sa fenêtre ! Suivant que son habitation est située dans un point sensible ou non, il est logique de ne pas avoir tout à fait le même point de vue sur la question ! La crainte de certains, même s'ils sont peu nombreux peut-être réelle et compréhensible, il faut en tenir compte et prévoir tous les aménagements qui pourront limiter la gêne, voir des compensations afin que personne ne se retrouve lésé en définitive... c'est bien d'un projet commun dont il s'agit !

M Quendez.

RUDY AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BOXE AMERICAINE



Rudy Simon lors de l'échauffement pour la finale des championnats de France de boxe américaine "light contact" à Grenoble le 8 juin 2008.

Rudy a obtenu le titre de demi-finaliste dans sa catégorie 75 kg.

Félicitations à RUDY



TRAVAUX D'ÉTÉ À CHÉZY

Un habitant s'est proposé pour repeindre bénévolement une des deux classes de l'école du village.

Un appel est lancé à d'autres bénévoles afin de réaliser certains nombres de tâches cet été dans les bâtiments scolaires.

1/ Entre le 3 et le 15 juillet, pour débarrasser la classe avant peinture et vider grenier et garage des objets inutiles.

2/ Aider à la peinture après le 15 juillet.

3/ Réinstaller la classe, et y faire des aménagements complémentaires : espace informatique, étagères.....

Venez vous manifester en mairie, agenda en poche !

Merci pour nos enfants.

Vente aux enchères à Chézy



Nous sommes, ce vendredi 30 juin, dans la cour de la maison de famille Van Belleghem.

Par ce bel après-midi ensoleillé, il faut voir tout ce petit monde se prenant au jeu des enchères !

Parmi les participants, quelques Cahouzats ont brisé leur tirelire pour tenter d'acquérir quelques uns des bibelots ou des meubles de cette très belle demeure. Certains sont donc toujours dans le village...



Le 24 mai 2008 Monsieur le maire a eu le plaisir de célébrer son premier mariage, en officialisant l'union de Floria CHATON et de Frédéric FRECHARD (photo).

Le samedi 31 mai il unissait Laëtitia DELCOURT et Olivier KARQUET.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 9h à 11h
Jeudi de 17h à 19h
Samedi de 11h à 12h

DIMANCHE 29 JUIN DE 9h à 18h
COUPE DE L' AISNE DE TIR À L'ARC
au stade municipal

DÉPÔTS SAUVAGES

Les conteneurs à déchets ménagers avec tri-sélectif situés rue de la Gare **sont principalement réservés aux résidences secondaires** (ramassage le vendredi).

Très souvent nous constatons dans cet espace des dépôts sauvages, de meubles, matelas, tontes de jardin, gravats etc.... Nous vous rappelons que ces déchets doivent être

Centre Communal d'Action Sociale

Suite aux visites chez les personnes susceptibles de bénéficier d'une aide ponctuelle, la mise en place de la liste des adresses et numéros de téléphone a été établie. Distribution en cours.

D'autre part, le CCAS vous propose « **une journée en Champagne** » le 23 septembre 2008.

Visite de la Cathédrale de Reims, ballade en petit train au travers du vignoble de Chamery, visite d'une cave et dégustation, déjeuner au caveau du vigneron, ballade en bateau sur la Marne.

Un bulletin d'information et d'inscription a été déposé dans vos boîtes aux lettres.

Places limitées, **INSCRIVEZ-VOUS VITE !!!**

(Bulletin à déposer en Mairie **avant le 30 juin**).



samedi 7 juin en mairie réunion de la commission des fêtes et animations .

BROCANTE

La commission « *des fêtes et animations* » vous informe qu'une brocante sera organisée le dimanche 29 juin 2008 sur la place de l'église. Possibilité de restauration sur place.

Emplacement gratuit pour les enfants de la commune qui vendent leurs jouets, livres,

1,00 € le m/l pour les habitants de la commune,

1,50 € le m/l pour les gens extérieurs au village.

Inscription au **03.23.71.40.37**

RAPPEL AUX BRICOLEURS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que:

Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h - 14h 30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h - 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

déposés à la déchetterie de Neuilly-St-Front, et que **MERCREDI 2 JUILLET** aura lieu le prochain ramassage des **encombrants** .

Merci de respecter les personnes qui s'emploient à garder notre village le plus propre possible.



DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE NEUILLY-SAINT-FRONT

HORAIRES d'OUVERTURE du 1^{er} Avril au 31 Octobre

Lundi de 14h 30 à 19h

Mercredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 19h

Vendredi de 14h 30 à 19h

Samedi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 19h